



LIAlSON

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE DJIBOUTI

N°21 ■ Octobre-Novembre 2015

SOMMAIRE

■ Haut Conseil National du Dialogue public-privé :

Première réunion du Comité d'Orientation Stratégique

■ CCD-USA :

Journée « portes ouvertes » de l'Armée Américaine à la CCD

■ Business 20 :

Participation du Président de la CCD au B20 en Turquie

■ Missions :

- Visite de travail de la SG de la CCD aux Etats Unis
- Participation de la CCD au Forum d'Experts des Douanes de l'Union Africaine
- Mission commerciale en Indonésie et participation à TRADEXPO

■ Formation :

Programme de renforcement des capacités des PME

Agenda des événements

MISSIONS COMMERCIALES

3 au 8 Décembre 2015 : Mission Commerciale menée par le Président de la Chambre de Commerce de Djibouti avec entre autres la visite de Hong Kong et Shangai.

JOURNÉE DE L'ENTREPRENARIAT

12 au 14 Décembre 2015 : Journée de l'Entreprenariat organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la CCD.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 Décembre 2015 : Assemblée Générale de la CCD

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU HAUT CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ: VERS UNE RÉFORME SOUHAITÉE PAR TOUS



Dans le cadre des travaux du Haut Conseil National du Dialogue Public – Privé, sous le Haut Patronage du Premier Ministre, la Chambre de Commerce de Djibouti et le Ministère de l'Economie et des Finances ont coorganisé le 31 octobre 2015, la première séance de travail du Comité d'Orientation Stratégique qui réunissait des représentants des secteurs public et privé.

Ce fut dans une ambiance sérieuse mais conviviale que s'est tenue cette première rencontre coprésidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ilyas Moussa Dawaleh et le Président de la Chambre de Commerce de Djibouti, M. Youssouf Moussa Dawaleh, qui a vu la participation de nombreux opérateurs privés représentant des fédérations et associations tels que la Fédération des Entreprises de Djibouti, la Confédération Nationale des Employeurs de Djibouti, la Fédération Nationale des PME-PMI de Djibouti, le Syndicat des Importateurs et Exportateurs, et l'Association des Transitaires. La CCD, outre son président, était représentée par plusieurs membres du Bureau, notamment la 1ère Vice-présidente Mme Magda Rémon Coubeche, le 2ème Vice-président, M. Bourhan Mohamed Ali et le 3ème Vice-président, M. André Massida.

Le secteur public était quant à lui bien représenté par des Membres du Gouvernement. En effet, pas moins de cinq ministres étaient présents, en l'occurrence Économie et Finances, Budget, Transports, Agriculture, Energie. Plusieurs directeurs – Impôts, Douanes, ainsi que des hauts cadres de l'administration ont pris part à cette rencontre.

Cette réunion a permis aux différents interlocuteurs de retenir les 11 problématiques proposées par les deux parties pour servir de base à la préparation du plan d'action triennal, de les prioriser et de valider la mise en place d'une cellule d'appui au sein du Secrétariat Permanent. Cette rencontre sera suivie par une réunion de l'organe technique du Haut Conseil National du Dialogue public privé. L'agenda des prochaines réunions sera élaboré par le Secrétariat et validé ultérieurement par les membres du comité. ■



JOURNÉE « PORTES OUVERTES » DE L'ARMÉE AMÉRICAINE À LA CCD



Début novembre, la Chambre de Commerce de Djibouti abritait un important évènement qui a attiré de nombreuses entreprises. En effet, la matinée fut l'occasion d'une journée « portes ouvertes » sur les opportunités de marchés avec les différentes entités de l'armée américaine stationnée à Djibouti.

Cette « journée » a été ouverte par les discours de l'Ambassadeur des Etats Unis, S.E.M. Tom Kelly et du Président de la CCD, M. Youssef Moussa Dawaleh.

Dans son intervention, l'Ambassadeur des Etats Unis a rappelé que « Djibouti First est une victoire importante pour nos pays, pour notre engagement à court terme, et surtout à long terme à Djibouti. » Il a ajouté que les Etats Unis, troisième plus grand employeur des Djiboutiens, « ont fourni plus de 2000 emplois au Camp Lemonnier et au sein de l'ambassade »... « investissent plus de 100 millions de dollars à Djibouti dans les domaines de la sécurité, la santé, l'éducation, l'énergie ainsi que dans différents autres secteurs économiques. » S.E.M. Tom Kelly

a précisé que « Djibouti First est la preuve que nous pensons en premier et avant tout à la façon dont la présence des Etats Unis peut le mieux profiter aux Djiboutiens. »

Le Président de la CCD a quant à lui exprimé les souhaits de voir cette journée « augurer de résultats tangibles et concrets pour nos entreprises. » et permette « l'accès des entreprises du pays et sans distinction, aux opportunités d'affaires qu'offrent les marchés émis par l'armée américaine à

travers une concurrence libre et ouverte à toutes. » Il a ajouté que la CCD « se propose d'être l'interface entre les deux parties en diffusant auprès de ses membres les informations sur les besoins en biens et services de l'armée américaine dans ses différentes composantes ».

La journée « portes ouvertes » s'est déroulée en deux parties. La première était consacrée à des discussions entre les différentes entités de l'armée américaine et





les entreprises djiboutiennes. La : registrement sur les plateformes : hension des marchés de l'ar-
seconde partie regroupait quant : électroniques ... : mée américaine ! ■
à elle, différentes sessions d'infor : Souhaitons que cette journée ap :
mations sur les procédures d'en- : portera une meilleure compré-

LA JOURNÉE EN IMAGES ...





PARTICIPATION DU PRÉSIDENT DE LA CCD AU G20 2015 EN TURQUIE



Le Président de la Chambre de Commerce de Djibouti a pris part courant septembre à la Conférence du B20. Cette importante rencontre - événement à part entière du G20 - qui s'est tenue cette année en Turquie, fut l'occasion de continuer à soutenir le dialogue entre le monde des affaires et les décideurs / dirigeants du G20.

En marge du G20, le B20 est un lieu d'expression et d'échange d'opinions de la communauté des affaires au niveau international. Les entreprises et les organisations patronales s'y engagent à répondre aux problématiques actuelles en proposant des solutions concrètes. Sa première conférence s'est tenue en Corée en 2010. Elle est organisée chaque année depuis : 2011 en France, 2012 au Mexique, 2013 en Russie, et 2014 en Australie. Le B20 s'organise autour de 12 thèmes qui sont essentiels pour la communauté des affaires et qui sont prioritaires pour le G20.

Depuis sa création en 1999, le G20 vise à favoriser la concertation internationale et la coopération en intégrant le principe d'un dialogue élargi tenant compte du poids économique croissant pris par les pays émergents, tels que le Brésil, l'Afrique du Sud, la Chine ou encore l'Inde. Suite au premier sommet à Londres, la nécessité d'associer les acteurs économiques à la réflexion des leaders politiques

s'est fait ressentir progressivement.

Le B20 2015 en Turquie a réuni près de 500 représentants du monde des affaires venus de 37 pays différents. Les questions économiques occupant l'actualité globale ont été prises en compte au cours des nombreuses sessions organisées dans le cadre de la conférence.

Construire sur les succès du processus B20 antérieures en Corée, France, Mexique, Russie et l'Aus-

tralie, était la priorité des organisateurs en 2015 en continuant à développer des recommandations détaillées et concrètes pour promouvoir la croissance mondiale et la création d'emplois, et soutenir la collaboration économique inter-pays. La réunion en Turquie visait également à apporter un nouvel élan au processus du B20 en développant une approche inclusive pour soutenir la reprise mondiale et une croissance robuste.

Encadré 1 : Quelques thématiques des sessions du B20 2015

- L'ordre du jour B20 pour la croissance
- Présentation du Forum mondial des PME
- Avenir du G20: Tracer la voie pour une gouvernance mondiale
- La réponse politique aux tendances récentes: Conduire les marchés d'infrastructures dans le monde
- Tendances de l'emploi et la croissance économique
- Vers de plus larges Marchés financiers: la gestion des risques et des opportunités à saisir
- Lutte contre la corruption: la création d'entreprises résilientes
- Faire progresser la Bio-économie pour une croissance durable



- Le commerce dans le 21e siècle: Obstacles, des solutions et Aspirations
- Politiques à l'ère numérique: Comment mieux utiliser la technologie pour remodeler l'économie mondiale
- L'autonomisation des femmes en affaires
- Nouveau Paysage énergétique: comment les changements dans la géopolitique, les marchés, et l'économie d'énergie modifient le paysage énergétique
- Conduire la croissance agroalimentaire et la compétitivité mondiale
- Alimenter des chances pour les PME et les entrepreneurs
- Faire progresser les marchés du travail dans l'avenir: Développement des Compétences et Emploi des jeunes
- IDE mondiaux, et affectation des capitaux dans le monde
- Mettre an place des entreprises inclusives: les gouvernements et les entreprises engagés dans les chaînes de valeur inclusives
- Intégration de l'Europe du Sud-Est aux marchés mondiaux

Les recommandations présentées au B20 2015

- R1:** Ratifier et mettre en œuvre l'accord de facilitation du commerce.
- R2:** Finaliser et améliorer la mise en œuvre de l'agenda de la réforme financière mondiale.
- R3:** Réaffirmer la nécessité de la cohérence réglementaire et améliorer le processus de consultation dans le programme de réforme financière.
- R4:** Mettre en œuvre les principes du G20 de haut niveau sur la transparence de la propriété effective
- R5:** Mettre en place un ensemble commun de principes internationaux d'investissement et promouvoir une plus grande transparence et harmonie dans la taxation liée à l'IDE.
- R6:** Élaborer des stratégies d'infrastructures spécifiques aux pays liés à des aspirations de croissance du G20.
- R7:** Améliorer l'écosystème d'investissement en infrastructure pour faciliter le développement des infrastructures au titre de la catégorie des actifs.
- R8:** Concevoir et financer des programmes visant à réduire l'inadéquation des compétences, en particulier les compétences techniques, managériales et entrepreneuriales.
- R9:** Mettre en œuvre de vastes réformes structurelles, des marchés du travail plus dynamique et inclusif, pour faire avancer les opportunités d'emploi.
- R10:** Augmenter l'emploi des jeunes et la participation de la main-d'œuvre féminine.
- R11:** Rendre les données sur la solvabilité des PME plus transparentes et accessibles afin que les divers outils de financement qui réduisent les risques associés aux prêts aux PME puissent être utilisés efficacement.
- R12:** Elargir et approfondir l'accès des PME au financement alternatif en soutenant et en harmonisant les politiques, règlements et normes.
- R13:** Fournir un soutien aux PME pour se conformer aux normes internationales et améliorer leur accès aux marchés internationaux à travers le renforcement des capacités et des programmes d'assistance technique.
- R14:** Intégrer une cible de connexion à haut débit de Cinq ans dans les stratégies de Croissance des Membres du G20 et améliorer l'Accès des PME à l'économie numérique et aux écosystèmes d'innovation en augmentant la collaboration des intervenants.
- R15:** Améliorer le système de commerce mondial pour l'économie numérique émergente
- R16:** Initier le développement de programmes de visas de l'entrepreneur à l'échelle du G20.
- R17:** Réaffirmer l'engagement à un moratoire sur le protectionnisme et faire reculer les mesures protectionnistes existantes, en particulier les obstacles non tarifaires, y compris la localisation des obstacles au commerce.
- R18:** Élaborer et adopter un environnement numérique complet pour les procédures douanières et les systèmes de compensation transfrontaliers automatisés dans tous les pays du G20 dans les cinq ans grâce à la collaboration public-privé.
- R19:** Numériser les systèmes de passation des marchés publics, développer des mécanismes de déclaration de haut niveau, et inciter les programmes de conformité d'entreprise pour les processus de passation des marchés publics. ■



MISSION D'ÉCHANGES AU KENTUCKY

Une importante délégation djiboutienne, conduite par le Président de l'Assemblée Nationale et placée sous l'égide de l'Ambassade des États unis à Djibouti, s'est rendue à Louisville, Kentucky, en septembre 2015, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales de coopération entre Djibouti et les États Unis d'Amérique, pour participer au «State Partnership Program». La Chambre de Commerce de Djibouti, qui a pris part à cette mission, était représentée par la Secrétaire Générale, Mme Hibo Osman.

Précisons ici que le «State Partnership Program» est un programme qui relie la Garde Nationale Américaine, une composante du Département de la Défense des États Unis, située au niveau de chaque Etat, aux forces armées d'un pays partenaire. Au delà de la coopération militaire, ce programme implique des engagements à plusieurs niveaux, à savoir politique, économique et sociale. C'est dans ce cadre que la délégation conduite par le Président de l'Assemblée Nationale comprenait des personnalités civiles, militaires et diplomatiques, des personnalités de la diplomatie américaine dont l'Ambassadeur M. T. Kelly. Un planning dense et très intéressant a été préparé à l'intention de la Délégation Djiboutienne, qui au delà des rencontres militaires et des visites de sites stratégiques, a pu s'entretenir avec diverses personnalités emblématiques, relevant aussi bien du domaine politique, économique que sportif, comme le boxeur de renommée internationale, Mohamed Ali, originaire de cet Etat américain. Cette mission a également permis à la délégation djiboutienne d'apprécier le savoir-faire des entreprises et ONG américaines à travers les visites notamment de l'impressionnant dispositif logistique de la société postale UPS établi dans cet Etat, ou encore l'ONG Waterstep qui propose des solutions de purification de l'eau vers les pays en développement.



Pour ce qui est plus précisément du domaine des affaires, la Secrétaire Générale de la Chambre de Commerce ; Mme Hibo Osman a pu, à travers ses entretiens avec différentes personnalités, avoir une meilleure vue des spécificités économiques de l'Etat, et identifier des opportunités de développement de relations d'affaires entre les opérateurs privés des deux pays. En effet, au delà du programme officiel de la mission, Mme Hibo Osman a eu l'occasion, entre autres, de rencontrer M. Bryan Warren, responsable du Développement Économique auprès de la mairie de Louisville et M. John L. Fischer, Directeur à l'Agence du Développement Économique de l'Etat du Kentucky. Les responsables américains ont chacun brossé rapidement les grandes lignes de l'économie, très diversifiée, de leurs zones d'intervention. Ainsi, l'agriculture et l'industrie sont très développées, ce qui offre de nombreuses opportunités aux opérateurs djiboutiens qui entretiennent des relations d'affaires avec des partenaires, partout dans le monde. Cette rencontre a également été l'occasion pour présenter aux interlocuteurs, la plateforme de distribution que pourrait offrir Djibouti à travers sa zone Franche, à ces industries américaines, en leur permettant d'accéder aux marchés

des pays de la région du COMESA, voire de la zone tripartite COMESA-EAC-SADEC.

Elle a également saisi l'occasion pour que soit identifié au niveau de l'Etat du Kentucky, un organisme susceptible de devenir partenaire de la Chambre de Commerce de Djibouti dans le cadre du renforcement des compétences des entreprises djiboutiennes. Il s'agira de les aider à mieux se conformer aux procédures et normes américaines, mais également de mieux connaître l'organisation interne, et les modes de gestion des entreprises américaines afin d'accroître leur accès aux nombreux marchés offerts par les différentes entités de l'armée américaine, présentes à Djibouti et dans la région.

Enfin, la Secrétaire Générale a discuté avec ses interlocuteurs des modalités et moyens à mettre en œuvre pour favoriser des joints-ventures ou partenariats commerciaux entre les entreprises américaines et djiboutiennes afin de leur permettre de profiter ensemble des opportunités offertes par les marchés de la région, notamment à travers les différents accords qui lient Djibouti à ses voisins. Les différentes parties ont convenu de rester en contact pour continuer la discussion jusqu'à la finalisation d'un partenariat effectif. ■



PARTICIPATION DE LA CCD AU FORUM D'EXPERTS DES DOUANES DE L'UNION AFRICAINE POUR UNE FACILITATION DU COMMERCE EN AFRIQUE

Du 19 au 21 août derniers, la Chambre de Commerce de Djibouti – en sa qualité de représentante de la Chambre de Commerce Panafricaine - a pris part au Premier Forum d'Experts des Douanes de l'Union Africaine sur la Facilitation au Commerce en Afrique qui s'est tenu au siège du Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, en République du Congo.

Ce premier forum avait pour objectif de fournir une plateforme de partage des informations sur les avancées et les efforts menés dans le domaine de la facilitation du commerce aussi bien que le partage des meilleures pratiques dans la planification et la mise en œuvre des mesures de l'OMC. Ce forum a été présidé par la République du Congo qui assure actuellement la présidence du Sous-comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine.

Ont participé à cette rencontre d'experts, une vingtaine d'Etats membres de l'Union Africaine ainsi que de nombreuses communautés économiques régionales et organisations internationales.

Le Forum fut ouvert par le Ministre d'Etat du Travail et de la Sécurité Sociale de la République du Congo, l'Honorable Général Florent Ntsiba.

Durant trois jours, les représentants des Etats membres présents participèrent à plusieurs sessions de présentations suivies de discussions et recommandations sur les thématiques suivantes :

- un aperçu de la Facilitation du Commerce en Afrique avec une analyse des problèmes fondamentaux liés à cette facilitation d'un point de vue africain et le constat



des points à améliorer tels que les infrastructures et les procédures

- l'agenda sur l'intégration régionale de l'Afrique, plus particulièrement le programme du commerce intra-africain et la création prochaine d'une Zone de Libre Echange Continentale
- l'état d'avancement de l'accord de facilitation du commerce de l'OMC
- les approches nationale et régionale pour la facilitation du commerce avec un aperçu sur la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce dans les régions : parmi les mesures mises en œuvre dans certaines régions, ont été cités la modernisation des systèmes douaniers grâce à

l'automatisation, l'harmonisation des procédures douanières, et l'élimination des barrières non tarifaires

- la facilitation du commerce à partir d'un secteur privé avec l'expérience du Centre de Formation de la Politique Commerciale en Afrique et le partage des leçons apprises, à savoir que les réformes doivent aller au-delà de la douane, la nécessité de distinction entre la politique et les besoins opérationnels et la compréhension de la facilitation du commerce à travers le prisme d'autres politiques sectoriels
- l'assistance technique et le renforcement de capacités pour la facilitation du commerce avec des présentations sur les différents outils de l'Organisation Mondiale des



Douanes, les modalités pour établir et appliquer des guichets uniques nationaux, les activités de la CNUCED et l'utilité du système Sydonia. ■



UNE DÉLÉGATION DJIBOUTIENNE EN VISITE EN INDONÉSIE



Du 18 au 24 octobre derniers, le Président de la Chambre de Commerce de Djibouti, M. Youssouf Moussa Dawaleh, à la tête d'une forte délégation composée de 18 Chefs d'entreprises djiboutiens, s'est rendu à Jakarta en Indonésie dans le cadre d'une mission de prospection commerciale dans ce pays.

Cette visite fut historique, comme l'a souligné M. Youssouf Moussa lors de ses entretiens avec les officiels indonésiens, car pour la première fois, une délégation de cette importance de par sa composition se rendait dans ce pays. Son caractère historique résidait également dans le fait qu'elle constitue le point de départ d'une coopération économique et commerciale plus soutenue et fructueuse entre les deux pays.

Durant cette mission, la délégation eut un programme chargé composé de rencontres avec des officiels indonésiens, notamment le département en charge des relations avec l'Afrique au Ministère des Affaires Etrangères ainsi que le Conseil de coordination des

investissements. Ce fut l'occasion alors de discuter du renforcement des relations commerciales entre les deux communautés ainsi que des facilités et autres avantages existant de parts et d'autres visant à favoriser l'investissement.

Au cours de son séjour en Indonésie, la délégation fut chaleureusement accueillie au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indonésie où il fut procédé à la signature d'un protocole d'accord entre le Président de la CCD et son homologue indonésien, M. SURYO BAMBANG SULISTO. Ce protocole qui vise principalement à favoriser les échanges et les relations commerciales entre les entreprises djiboutiennes et indonésiennes couvre divers domaines tels que le commerce, l'investissement, le transfert de technologies, le développement de l'industrie mais aussi la formation professionnelle et l'échange d'expériences dans tous ces domaines.

Au delà de ces entretiens officiels, la délégation a pris part à un événement commercial majeur, le « Trade Expo In-

donesia 2015 ». Trentième édition depuis sa création, cette exposition offre l'opportunité de rencontrer les plus grands exportateurs indonésiens. Plus de 1000 entreprises, leaders dans leurs domaines respectifs, étaient présentes à l'exposition et proposaient une large gamme de produits de qualité, tels que des automobiles et pièces détachés, des matériaux de construction, des cosmétiques, des produits pharmaceutiques, du textile, des meubles, des équipements et outils pour l'industrie, etc.

Compte tenu de la diversité de l'offre et de la qualité des produits «made in indonesia» exposés, il est fort à parier que les opérateurs économiques djiboutiens sont revenus très satisfaits de cette mission. ■



DES PME MIEUX OUTILLÉES POUR SOUMISSIONNER AUX APPELS D'OFFRES DES MARCHÉS PUBLICS

Renforcement de capacités

Des PME mieux outillées pour soumissionner aux appels d'offres des marchés publics

Telle est la priorité de la Chambre de Commerce de Djibouti qui, depuis le début de l'année 2015 en partenariat avec la Banque Mondiale, a lancé un vaste programme de formation des PME sur l'ensemble du pays afin de renforcer les capacités des entreprises face aux nombreux appels d'offres de marchés publics existant.

Appuyé par une équipe de formateurs, eux-mêmes formés par des experts de la Banque Mondiale, une série d'ateliers fut organisée de mars à juin regroupant plus d'une centaine de PME. Rappel sur cette initiative louable et fort profitable aux entreprises djiboutiennes...

Le partenariat qui unit la Chambre de Commerce de Djibouti et la Banque Mondiale dans cette initiative vise à offrir aux PME djiboutiennes un programme de formation, premier dans son genre, sur l'accès aux marchés publics. «Renforcer les capacités des PME pour l'accès aux marchés publics» est un programme régional, mis en œuvre dans sept pays du Moyen orient et d'Afrique du nord (MENA) à savoir, Djibouti, l'Egypte, l'Iraq, le Maroc, la Palestine, la Tunisie et le Yemen, qui vise à encourager les PME à participer à ces marchés et à les outiller à travers des séminaires de formation.

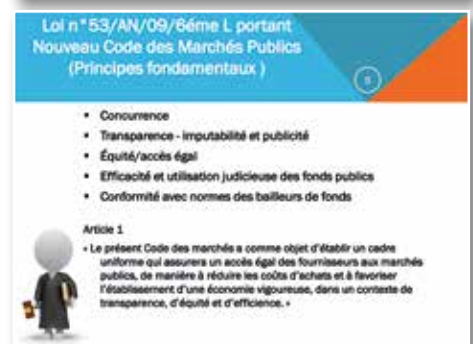
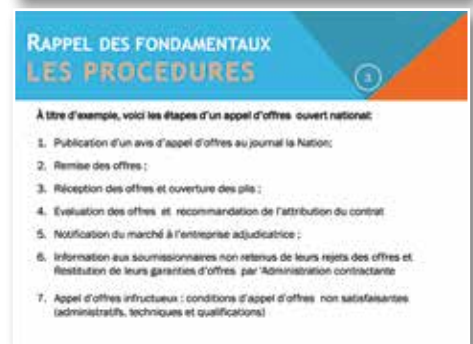
Un programme national géré par des experts nationaux

Du 16 mars au 09 Juin 2015, 6 ateliers de formation, auxquelles ont participé 109 entreprises, ont été organisés dont deux dans les régions de l'intérieur, précisément à Tadjourah et à Ali-Sabieh. Au cours de ces ateliers, les PME ont eu l'opportunité de prendre conscience des opportunités d'affaires que représentent les marchés publics et de s'imprégner du cadre légal et réglementaire en vigueur à Djibouti. Elles ont été outillées pour participer à ces marchés et être plus compétitives grâce à des modules pratiques appuyés par des exemples concrets. Les participants ont eu l'opportunité d'enrichir leurs connaissances sur les points suivants :

- les marchés publics comme affaire à saisir ;
- les droits et les obligations des parties dans le cadre d'un marché public
- le cadre légal en vigueur à Djibouti
- les modalités de participation à ces marchés
- les modalités de préparation d'une offre susceptible de remporter un marché.

Ces ateliers furent encadrés par une équipe d'experts formateurs pluridisciplinaires :

- M. Charmaké Idriss Ali, Directeur de l'Institut National de l'Administration Publique (INAP)
- M. Mohamed Omar Djama, Secrétaire permanent de la Commission Nationale des Marchés Publics
- Mme Zahra Omar Ahmed, Chef de Service Information et Etudes Economiques de la CCD
- Mme Dahabo Daoud Obsieh, Chargé de l'information à la CCD





Il faut savoir que ces formateurs ont bénéficié en juin 2014 d'une formation de formateurs sponsorisée par la Banque Mondiale et sont membres d'un réseau régional intitulé «MENA Network for Public Procurement Experts».

Des entreprises avec des profils diverses

Au total, 109 PME ont pris part à ces ateliers de formation bénéficiant d'un renforcement fort utile. La majorité de ces entreprises étaient issues du secteur de la construction. Parmi les PME participantes, près de 40% ont déclaré avoir participé à un marché public et au moins 12% d'entre elles en ont déjà remportés.

Le constat fait par les formateurs au cours de ces ateliers a mis en évidence une faible connaissance du cadre légal relatif aux marchés publics et une mauvaise perception des PME vis-à-vis de l'accès à ces marchés publics réservés selon elles aux seules grandes entreprises.

Ces PME ont manifesté tout au long de ces formations un intérêt manifeste exprimé par le ressenti général des participants très positif, et une entière satisfaction aussi bien sur le contenu de la formation que sur la méthodologie, l'organisation et la logistique des ateliers.

Ces PME n'ont pas manqué de soulever des recommandations et doléances quant à la suite à donner à leur renforcement. Elles ont notamment souhaité la poursuite de ces formations à d'autres entreprises, un accompagnement dans le processus de soumission, un appui pour le rapprochement avec les grandes entreprises en vue de l'accès à la sous-traitance.

Des perspectives encourageantes pour les PME

Les perspectives pour les PME sont plus qu'encourageantes d'une part avec la mise en place de ce programme de formation mais également avec l'adoption d'un cadre visant à favoriser l'accès de ces entreprises aux marchés publics. En effet, la Banque Mondiale, dans le cadre du réseau des experts des marchés publics de la région MENA, a pour priorité de faire adopter par les pays concernés une stratégie de renforcement des capacités des acteurs dans ce domaine. Cette stratégie vise à former l'ensemble des acteurs, acheteur public, commission des marchés et entreprises, pour augmenter l'efficacité et l'efficience dans la passation des marchés et l'exécution des contrats.

La Chambre de Commerce, de part l'expérience acquise avec le projet «Renforcer les capacités des PME pour l'accès aux marchés publics», manifeste un intérêt certain pour la mise en œuvre à Djibouti de ladite stratégie, du moins pour la partie qui concerne les entreprises. ■

OBLIGATIONS LÉGALES DES ADMINISTRATIONS CONTRACTANTES

- Promouvoir la mise en concurrence la plus large parmi les soumissionnaires (habituellement par le recours aux appels d'offres ouverts)
- Publier les Plans, Programmes de passation de marchés
- Fournir des informations pertinentes et complètes aux candidats éventuels par le biais de l'Avis d'Appel d'Offres et de Dossier d'Appel d'Offres (ou dossier de consultation)
- Traiter les candidats avec équité
- Faire usage de critères transparents pour l'évaluation des offres et la vérification des qualifications des soumissionnaires
- Devoir rendre des comptes pour leurs actions et décisions (numériques et audit), informer les soumissionnaires, leurs décisions peuvent faire l'objet de recours

OBLIGATIONS LÉGALES DES SOUMISSIONNAIRES

- Fournir tous renseignements et documents demandés dans le Dossier d'Appel d'Offres et dans la forme demandée
- Les documents peuvent comprendre un reçu fiscal (montrant que le soumissionnaire est en règle avec le fisc), des états financiers, rétrocesses et relevés de comptes bancaires, registre de personnel, preuve d'expérience (y compris les marchés réalisés)
- Les documents peuvent également inclure des cautionnements ou garanties (cautionnement producteur ou garantie d'offre, cautionnement définitif ou garantie de bonne exécution ou de bonne foi) et police d'assurance (pour les travaux et les services, notamment)
- Ne pas avoir été exclu des marchés publics pour actes frauduleux, corruption ou pour tout autre motif

EN TANT QUE SOUMISSIONNAIRE:

En répondant à un Avis d'Appel d'Offres (AAO) lancé par une Administration contractante (État et ses démembrements).

COMMENT PARTICIPER AUX MARCHÉS PUBLICS EN TANT QUE SOUMISSIONNAIRE

La Procédure de l'Appel d'Offre

À titre d'exemple, voici les étapes d'un appel d'offres ouvert national:

1. Publication d'un avis d'appel d'offres au journal la Nation;
2. Remise des offres;
3. Réception des offres et ouverture des plis;
4. Évaluation des offres et recommandation de l'attribution du contrat;
5. Notification du marché à l'entreprise adjudicataire;
6. Information aux soumissionnaires non retenus de leurs rejets des offres et Restitution de leurs garanties d'offres par l'Administration contractante;
7. Appel d'offres infructueux : conditions d'appel d'offres non satisfaisantes (administratifs, techniques et qualifications)

MARCHÉS NÉGOCIÉS

Dans certains cas, pour des acquisitions de faible montant, l'acheteur public pourrait décider de recourir à une méthode de passation de marchés différente de l'appel d'offres ouvert (telle que la Demande de Cotation ou l'entente directe (gré à gré)).
Votre entreprise aura peut-être sa chance dans un tel cas, si elle a démontré qu'elle est un acteur sérieux dans le domaine concerné!

COMMENT PARTICIPER AUX MARCHÉS PUBLICS

LA DECISION DE SOUMISSION

Y ALLER SEUL, OU BIEN EN GROUPEMENT?

Vous pouvez envisager de constituer un groupement si votre entreprise ne satisfait pas pleinement aux critères de qualification / d'expérience exigés.

Exemple:

- Si les capacités financières (ex. Chiffre d'Affaires) de votre entreprise sont moindres que ce qui est demandé, ou
- Si l'expérience de votre entreprise sont moindres que ce qui est exigé.

Constituer un groupement avec une entreprise complémentaire pourrait constituer une solution satisfaisante

Vous ne pouvez pas vous associer avec n'importe qui... Vous êtes SOLIDAIRES

Les groupements avec plus de deux partenaires présentent davantage de risques!